

code de la spécialité D.M.F02.S01.06

Codes des métiers correspondants à la spécialité :

H 1102, J 1103, J 1105, K 1201, K 1401, K 1402, K 1403, K 1404, L 1401, L 1803, O 1201, P 1301, P 1500, P 1601, P 1602

Fiche d'identité de la spécialité : **Organisation politique et administrative**

Niveau: Master académique.

Domaine: Droit et sciences politiques.

Filière: Sciences politiques.

Spécialité: **Organisation politique et administrative.**

1- Localisation de la formation:

Faculté (ou Institut) : Faculté de droit et des sciences politiques.

Département : Département des sciences politiques.

Références de l'arrêté d'habilitation du diplôme à préparer : **Arrêté ministériel N° : 002 daté du : 03/01/2021.**

2- Partenaires extérieurs :

Entreprises et autres partenaires socio-économiques : /

Partenaires internationaux : /

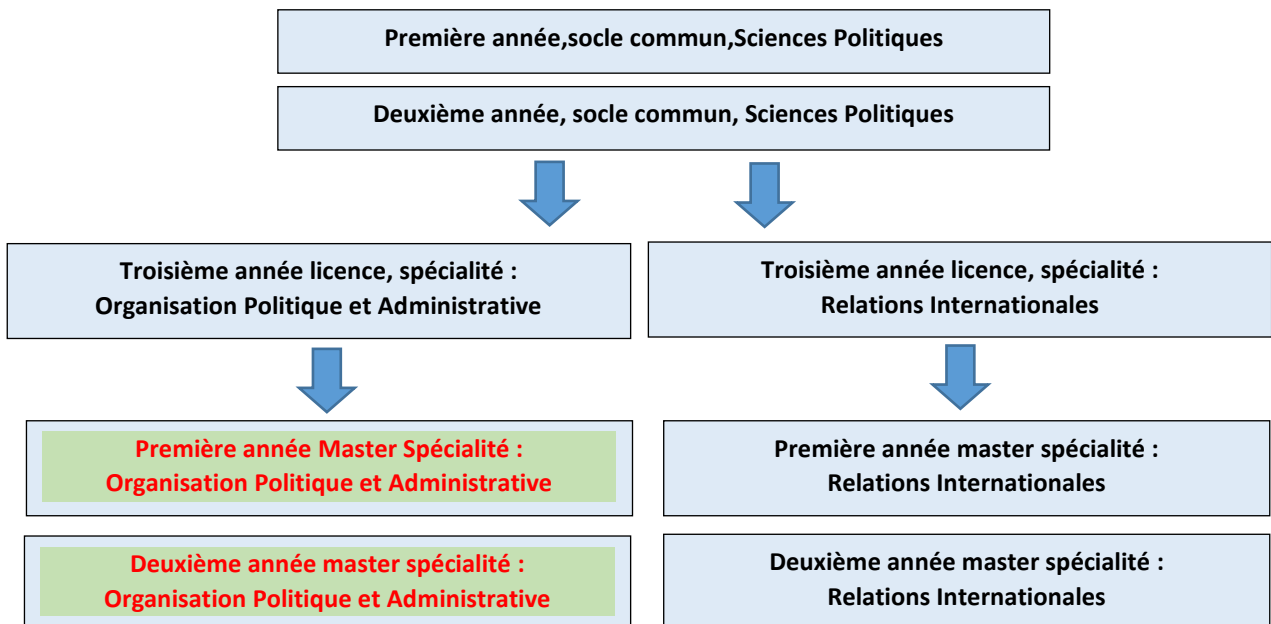
Autres établissements partenaires :

- Laboratoire de Sécurité dans la région Méditerranéenne : Problématique de l'unité et de la diversité des implications. (Laboratoire de recherche, Faculté de Droit et de Sciences Politiques, Université de Batna 1).
- Laboratoire Sécurité Humaine : Actualité, Enjeux et Perspectives. (Laboratoire de recherche, Faculté de droit et de science politique, Université de Batna 1).

3- Organisation générale de la formation : position du projet

Socle commun du domaine : Sciences politiques

Graphique indiquant le parcours du master académique "organisation politique et administrative" par rapport aux filières de formations



Le parcours de formation comprend quatre semestres, trois semestres théoriques et un quatrième et dernier semestre pour la préparation d'une mémoire de recherche comme aboutissement pour l'obtention du diplôme à travers un mémoire ou un stage pratique.

4- Contexte de la formation :

La nature transdisciplinaire de la formation du master « Organisation politique et administrative » facilite de trouver des passerelles dans les domaines suivants :

- Administration locale.
- Politiques publiques.
- Gestion des ressources humaines.
- Management International.
- Gestion publique.
- Gestion des crises et des risques et planification stratégique.

Le caractère transdisciplinaire du master académique « Organisation politique et administrative » est façonné par trois contextes de formation :

- Le contexte d'orientation de l'étudiant : Il combine les facteurs qui influent sur les envies de l'étudiant (motivation scientifique, préparation cognitive), car les passerelles susmentionnées ont un grand impact pour orienter l'étudiant vers ses attraits professionnelles liées à l'administration, à l'administration publique et aux ressources humaines.
- Contexte d'enseignement : Il comprend les facteurs qui jouent un rôle direct dans le processus pédagogique, car la nature interdisciplinaire du master comprend de nombreux matières pédagogiques principales et

horizontales qui appartiennent à différents domaines de connaissances, et sont en effet liés à ce que ce qui se passe dans l'environnement de l'étudiant, on évoque par exemple (tout ce qui est liés à la politique publique de l'état, et tout ce qui est liées aussi à la gestion locale, ...etc ;

- Le contexte d'intégration dans le milieu de travail : la spécialité de master « organisation politique et administrative » permet à l'étudiant une grande capacité d'adaptation aux diverses circonstances de travail dans divers administrations et niveaux divers de la fonction publique, et cela est le résultat de caractère transdisciplinaire de son parcours pédagogique, et l'importance accordée aux formations de terrain lors du quatrième et dernier semestre de la finalité du cursus.

5- Objectifs de la formation :

La formation du master académique « Organisation politique et administrative » a été principalement conçue pour répondre aux changements et exigences sur le plan académique et professionnel :

Au niveau académique :

- Les normes proposées et leur concepts reflètent une tentative d'agencer les tendances locales et internationales de l'étude d'administration publique, où l'accent a été mis sur les multiples variables affectant les systèmes administratifs ;
- Dans le même sens, la formation a été greffée d'un certain nombre de modules insérer dans la spécialité, tentant ainsi d'améliorer la compréhension de la plupart des enjeux liés à la prise de décision.

Quant au niveau professionnel :

- Bien que cette offre évite les stages de terrain durant les trois premiers semestres de formation, la qualité des matières scientifiques que l'étudiant est censé acquérir durant cette période lui permettra de maîtriser toutes les dimensions du travail administratif, non seulement dans ses aspects juridiques et formels, mais aussi dans sa dimension politique et socio-économique, tout en tenant compte des influences de l'environnement externe de l'État.
- Avoir un background intéressant de littératures théoriques, facilitant ainsi le processus d'intégration de l'étudiant dans la recherche durant le quatrième semestre. Les étudiants concernés seront encadrés de manière à les inciter à mener des recherches de fin d'études sur terrain, ce qui va les qualifier davantage à fin d'exercer un emploi public ou s'adapter aux exigences de l'obtention d'un emploi permanent dans le secteur public ou privé.

6- Profils et compétences visés :

Le parcours de formation en « organisation politique et administrative » vise à réaliser un saut scientifique distingué dans le domaine de la science politique. Cela passe par la construction d'une vision pour les étudiants combinant une formation théorique transdisciplinaire qui croise les sciences juridiques et plus précisément les sciences administratives, économiques et de gestion, en tenant compte de l'amélioration des capacités de l'étudiant à comprendre les mécanismes de l'administration et de l'appareil politique, ce qui lui donnera de meilleures

opportunités au niveau professionnel. En principe, un certain nombre de qualifications et d'objectifs peuvent être énumérés :

- Aider l'étudiant à approfondir ses connaissances transdisciplinaires en utilisant des concepts appartenant à des domaines de connaissances pertinents, afin d'approfondir ces compréhensions sur l'administration publique et les systèmes politiques, et aussi en mettant l'accent dans ce parcours de formation sur les influences émanant de l'environnement social et culturel.
- Améliorer la capacité des diplômés à s'intégrer sur le marché du travail, non seulement en adaptant le contenu et les concepts de la formation, mais aussi en offrant toutes les opportunités possibles pour mener des recherches associant travail de bureau et recherche de terrain.
- L'inclusion d'un certain nombre d'unités pédagogiques exploratoires et horizontales visant à développer la capacité d'analyse en s'appuyant sur les perceptions des champs voisins en plus l'emploi des approches quantitatives, et l'élargissement des visions des étudiants impliquées dans la formation.

7- Potentialités locales régionales et nationales d'employabilité:

Ce parcours de formation se caractérise par une tendance explicite au changement visant à améliorer la capacité des diplômés de cette formation à :

- S'adapter aux exigences du marché du travail en intégrant tout ce qui liées aux approches administratives modernes dans leur dimensions juridique, politique et socio-économique.
- Le plus important encore, comprendre la dynamique sociétale et les interactions entre les institutions formelles/informelles, internes/externes.
- Préparer les étudiants à occuper des postes dans divers secteurs d'activité public/privé, en commençant par la fonction publique : comme employés, consultants, etc., et au niveau de l'appareil diplomatique comme attachés et secrétaire diplomatiques ...ect.
- L'offre de formation proposée est considérée comme l'une des meilleures préparations à l'intégration des diplômés dans ce domaine, tant qu'elle fait partie des rares offres transdisciplinaires qui qualifient les étudiants pour comprendre les complexités des systèmes administratifs et politiques.
- Qualifier les personnes concernées pour occuper des postes dans le secteur privé en pleine croissance en vertu de leur qualification distinguée pour apporter contribution dans certains aspects : comme la gestion des risques dans ses différents niveaux, l'expertise liées à l'analyse de la gestion des ressources humaines, la gestion et planification stratégique concernant les divers aspects des politiques publiques de l'État (sociales, culturelles et économiques, Etc...) ainsi qu'étudier et analyser les effets potentiels des mécanismes d'ajustement et de contrôle mondiaux.

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR
ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE

Arrêté n° *002* du 03 JAN. 2021

**Portant habilitation des établissements de l'enseignement supérieur à la
formation en vue de l'obtention des diplômes de Licence et de Master
au titre de l'année Universitaire 2017-2018**

Le Ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique ;

- Vu la loi n°99-05 du 18 Dhou El Hidja 1419 correspondant au 4 avril 1999, modifiée et complétée, portant loi d'orientation sur l'enseignement supérieur;
- Vu le décret présidentiel n° 20-163 du Aouel Dhou El Kaâda 1441 correspondant au 23 juin 2020, modifié et complété, portant nomination des membres du Gouvernement ;
- Vu le décret exécutif n°01-208 du 2 Joumada El Oula 1422 correspondant au 23 juillet 2001 fixant les attributions, la composition et le fonctionnement des organes régionaux et de la conférence nationale des universités ;
- Vu le décret exécutif n°03-279 du 24 Joumada Ethania 1424 correspondant au 23 Août 2003, modifié et complété, fixant les missions et les règles particulières d'organisation et de fonctionnement de l'Université ;
- Vu le décret exécutif n°05-299 du 11 Radjab 1426 correspondant au 16 Août 2005, fixant les missions et les règles particulières d'organisation et de fonctionnement du centre universitaire;
- Vu le décret exécutif n°08-265 du 17 Chaâbane 1429 correspondant au 19 août 2008 portant régime des études en vue de l'obtention du diplôme de licence, du diplôme de master et du diplôme de doctorat;
- Vu le décret exécutif n°13-77 du 18 Rabie El Aouel 1434 correspondant au 30 janvier 2013, fixant les attributions du ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique;
- Vu l'arrêté n°712 du 03 novembre 2011 fixant les modalités d'évaluation, de progression et d'orientation dans les cycles d'études en vue de l'obtention des diplômes de licence et de master;
- Vu l'arrêté n°75 du 26 mars 2012 portant création, composition, organisation et fonctionnement du Comité Pédagogique National de Domaine;
- Vu l'arrêté n°167 du 13 avril 2015 portant création, composition, attributions et fonctionnement de la commission nationale d'habilitation;
- Vu l'arrêté n°835 du 27 juillet 2017 Habilitant les établissements de l'enseignement supérieur à la formation en vue de l'obtention du diplôme de Licence et Master au titre de l'année Universitaire 2017-2018 ;
- Vu le procès-verbal de la réunion de la commission d'habilitation nationale tenue le 17 juillet 2017

ARRETE



المتضمن تأهيل مؤسسات التعليم العالي لضمان التكوين لنيل شهادات الليسانس و الماستر

بغوان السنة الجامعية 2017-2018 بجامعة باتنة 1

Annexe n°18 de l'arrêté n° 002 du 03 JAN. 2021

portant habilitation les établissements de l'enseignement supérieur à la formation en vue de l'obtention du diplôme de Licence et Master au titre de l'année universitaire 2017-2018 de l'Université de Batna 1

Domaine	Filière	Spécialité	Type (A/P)	Cycle de formation	Observation	الملاحظة	طور التكوين	طبيعة (م/أ)	التخصص	الشعبة	الميدان
Sciences de la Matière	Chimie	Chimie des matériaux	A	Mas	Habilitation	تأهيل	م	أ	كيمياء المواد	كيمياء	علوم المادة
		Chimie physique	A	Mas	Habilitation	تأهيل	م	أ	الكيمياء الفيزيائية		
Droit et Sciences Politiques	Droit	Droit de l'environnement et du développement durable	A	Mas	Harmonisation	موائمة	م	أ	قانون البيئة والتنمية المستدامة	حقوق	حقوق وعلوم سياسية
		Droit pénal et sciences criminelles	A	Mas	Harmonisation	موائمة	م	أ	القانون الجنائي و العلوم الجنائية		
		Droit administratif	A	Mas	Harmonisation	موائمة	م	أ	القانون الإداري		
		Droit des affaires	A	Mas	Harmonisation	موائمة	م	أ	قانون الأعمال		
		Droit immobilier	A	Mas	Harmonisation	موائمة	م	أ	القانون العقاري		
	Sciences Politiques	Relations internationales	A	Mas	Harmonisation	موائمة	م	أ	العلاقات الدولية	علوم سياسية	
		Organisation politique et administrative	A	Mas	Harmonisation	موائمة	م	أ	تنظيم سياسي وإداري		
Sciences Humaines et Sociales	Sciences Humaines - Histoire	Histoire de l'occident musulman au moyen âge	A	Mas	Harmonisation	موائمة	م	أ	تاريخ الغرب الإسلامي في العصر الوسيط	علوم إنسانية- تاريخ	علوم إنسانية و اجتماعية
		Histoire contemporaine du monde arabe	A	Mas	Harmonisation	موائمة	م	أ	تاريخ الوطن العربي المعاصر		

Article 1^{er} : Sont habilités, les établissements de l'enseignement supérieur à la formation en vue de l'obtention des diplômes de Licence et de Master au titre de l'année Universitaire 2017-2018 conformément aux annexes numérotées de 01 à 60, jointes au présent arrêté.

Art. 2: Les dispositions du présent arrêté sont applicables à compter de l'année Universitaire 2017-2018.

Art. 3: Sont abrogées les dispositions de l'arrêté n° 835 du 27 juillet 2017, sus-visé.

Art. 4 : Le Directeur Général des Enseignements et de la Formation Supérieurs et les chefs d'établissements d'enseignement et de formation supérieurs sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'application du présent arrêté qui sera publié au bulletin officiel de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique

03 JAN. 2021

Fait à Alger le :

**Le Ministre de l'enseignement supérieur
et de la recherche scientifique**

